



183 € pour tous, public/privé

Le 8 avril 2021, mobilisation.

Tous en grève et en manifestation

En juillet 2020, le protocole SEGUR a permis à certains salariés du secteur sanitaire et des EHPAD d'obtenir un complément de salaire de 183€ mensuels nets.

Depuis, grâce aux différentes mobilisations des salariés, le gouvernement a concédé la même augmentation aux salariés de la fonction publique hospitalière rattachés à des établissements de santé.

À ce jour, en sont toujours exclus plusieurs milliers d'agents du secteur public, 300 000 salarié-e-s du secteur privé non lucratif, les agents des organismes sociaux. Il en est de même pour les 250 000 salariés de l'Aide à domicile.

Les fédérations CFE-CGC, CFTC, CGT, FO de la santé privée, de l'action sociale, de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile et de la Sécurité Sociale appellent l'ensemble de leurs syndicats et les salariés à une journée nationale de manifestations et de grève jeudi 8 avril.

Elles exigent l'ouverture immédiate par le Premier Ministre d'une négociation pour l'égalité de traitement des salariés du public et du privé par l'extension immédiate des 183 euros pour tous. Cette revalorisation est une juste reconnaissance pour les salariés de secteurs dont le niveau de vie et les conditions de travail se dégradent depuis de nombreuses années.

La pétition papier et en ligne est à signer pour l'augmentation des salaires et l'égalité de traitement :

<https://www.change.org/p/pour-l-augmentation-de-nos-salaires>

8 avril : grève et rassemblement à 14 h devant la préfecture à Besançon

Les syndicats CGT de la Santé et de l'Action Sociale, l'USDSAS CGT 25 appellent à se mettre en grève ce 8 avril (du 7 avril 21 h au 9 avril 6 h 30 pour le personnel de nuit). Il est possible de ne débrayer que pour participer à la manifestation.